

APPEL D'OFFRES POUR L'ANIMATION DU SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017 À LA PLACE DES HALLES

1. Mandant

La Ville de Neuchâtel, par son Service de l'Économie, met au concours l'organisation de l'animation de fin d'année, qui a lieu le samedi qui précède le dimanche d'ouverture des commerces du centre-ville, à la Place des Halles, de 18 heures à 2 heures.

Ville de Neuchâtel
Service de l'Économie
Fg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel

La personne de contact est :
Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville
Téléphone : 079 248 78 64
Courriel : jean-marc.boerlin@ne.ch

2. Contexte

Depuis décembre 2013, un spectacle est offert aux Neuchâteloises et Neuchâtelois, le samedi soir avant Noël et, depuis que cela est possible, le samedi qui précède le dimanche d'ouverture des commerces. Cela a été plusieurs fois une Silent Party organisée à la demande de la Ville de Neuchâtel par Festi Concept, puis l'année passée, une série de concerts, organisés par la Case à chocs.

Chaque fois, la programmation a répondu à l'attente d'un large public, segmentant l'offre en trois parties. En fin d'après-midi pour les familles et les enfants, en soirée pour les adultes et plus la nuit avance, pour les jeunes.

Cela a aussi été l'occasion de mettre en avant des talents neuchâtelois. Ce qui était clairement le souhait de la Ville de Neuchâtel.

Afin de renouveler cette animation d'ores et déjà très attendue, nous sommes à la recherche d'un organisateur qui serait à même de mettre sur pied cette soirée à la Place des Halles, tout en maintenant ce qui précède, et selon les critères mentionnés ci-dessous.

3. Mandat

3.1 Objet

Organisation d'une soirée festive, avec spectacles (gratuits), boissons et nourritures (payantes), le samedi 16 décembre 2017, de 18 heures à 2 heures du matin, sur la Place des Halles de Neuchâtel.

3.2 Ce qui est demandé

- ✓ Sur la Place des Halles
Comme cette soirée est depuis l'origine organisée sur cette place, qui est l'une des plus belles de la ville et fait totalement partie de la zone piétonne, nous souhaitons que cela se poursuive.
- ✓ Montage dès le départ du marché
Même en décembre, le marché a lieu sur la Place des Halles les samedis, il est donc impossible d'installer quoi que ce soit avant le départ des maraîchers. Néanmoins, à cette occasion, un courrier de la Sécurité urbaine leur est envoyé, afin de les préparer à un départ rapide, le temps étant compté pour mettre en place la soirée.
- ✓ Gratuité pour les spectateurs
Offert par la Ville de Neuchâtel depuis le début, il nous importe que cela reste un cadeau fait aux Neuchâteloises et Neuchâtelois.
- ✓ Programme pour tous les publics
Comme indiqué ci-dessus, il convient d'organiser les spectacles en fonction du public potentiel, selon les moments. D'abord les enfants, puis les adultes et enfin les jeunes.
L'animation devant se terminer à deux heures du matin, il convient aussi d'anticiper d'une manière ou d'une autre la fin de la soirée.
- ✓ Programmation d'artistes neuchâtelois
Que vous choisissiez la musique, le théâtre, la danse ou toute autre forme de spectacle, il est important de mettre en valeur les talents locaux.
- ✓ Mise en valeur des qualités de la Ville de Neuchâtel
Dans la mesure du possible, il est aussi bienvenu de mettre en avant les qualités de la Ville de Neuchâtel (produits locaux, artisanat, compétences, etc.).
- ✓ De 18 à 2 heures
La soirée doit commencer à 18 heures au plus tard et se terminer à 2 heures du matin, sans créer de débordement au-delà de cette heure butoir, dans l'esprit, toujours, de pouvoir toucher tous les publics.

✓ Sécurité dans le cadre de la manifestation

Si la Sécurité urbaine, ainsi que Police neuchâteloise feront leur travail, il est nécessaire qu'une sécurité propre à la manifestation soit organisée. Il faudra par ailleurs la coordonner avec les deux entités mentionnées.

✓ Pas de prosélytisme, publicité ou autre promotion

Le but de cette manifestation étant purement festif, il va sans dire que tout prosélytisme, publicité autre que celles des éventuels sponsors, ou toute forme de promotion, sont clairement prohibées.

3.3 Ce que la Ville de Neuchâtel offre

○ 15'000 francs

La Ville de Neuchâtel versera, sur la base d'une facture qui lui sera envoyée, le montant de fr.15'000.- pour soutenir cette manifestation.

L'organisateur choisi aura la possibilité d'organiser des stands, après entente avec les restaurateurs de la place, dont les bénéfices lui seront acquis.

○ Scène de la Ville

La Scène de la Ville est bien évidemment mise à disposition, sur demande de l'organisateur (elle est d'ores et déjà réservée).

○ Les services de la Voirie

La Voirie assurera la fourniture du matériel nécessaire selon les éléments mentionnés sur son site Internet et la commande qui lui sera faite. Elle assurera le nettoyage de la place après l'évènement.

○ Les services de la Sécurité urbaine

Comme mentionné plus haut, la Sécurité urbaine sera présente aux environs de la place et fera le lien avec Police neuchâteloise. Elle peut, si besoin, aider l'organisateur à mettre en place sa propre sécurité.

○ Aide à la promotion de l'évènement

L'évènement bénéficiera de la promotion faite pour toutes les animations de fin d'année (affichages, articles et publicités dans « Vivre la Ville ! », Arcinfo, direct sur RTN, etc.).

4. Calendrier

Nous attendons votre offre pour le 31 août, à minuit, au plus tard.

Un comité d'évaluation présidé par la direction de l'économie et composé de représentants de la Ville et d'acteurs du centre-ville choisira le projet retenu pour le 30 septembre au plus tard.

L'organisateur choisi sera avisé personnellement dès le choix opéré. Les projets non retenus recevront un courriel pour les informer.

5. Offre

5.1 Composition de l'offre

Nous souhaitons recevoir une offre qui contienne les éléments suivants :

- ❖ Description globale prévue.
- ❖ Description des animations prévues tout au long de la soirée.
- ❖ Brève présentation des participants.
- ❖ Description, voire plan, de l'implantation prévue sur la Place des Halles.
- ❖ Budget de l'opération.
- ❖ Les coordonnées de la personne de contact.

5.2 Transmission de l'offre

Nous souhaitons recevoir votre dossier sous forme numérique (Word ou PDF) à l'adresse courriel suivante : jean-marc.boerlin@ne.ch.

Si vous devez transmettre un dossier par courrier, merci de l'imprimer sur des feuilles A4 d'un seul côté et de l'envoyer à :

Ville de Neuchâtel
Service de l'Économie
À l'att. de Jean-Marc Boerlin
Fg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel

6. Attribution du mandat

Ce mandat sera attribué au projet qui nous semble le plus original tout en étant réaliste sur le plan de sa réalisation, à savoir qu'il est rentable pour son organisateur et qu'il peut être mis en place dans le délai imparti, soit entre 14 et 18 heures.